

Et les quelques milliers de per-
sonnes, « sujets » d'Henri Dokucas
Naisseine qui règne sur douze
tribus du nord-ouest de l'île, que
pouvaient-ils ressentir, sinon de
la colère et certainement de l'hu-
miliation, quand ils ont compris
que l'état de la justice se resserrait
peu à peu sur les responsables

TRANSFÉRÉS À NOUMÉA

« Ces violences sur les familles de
Maré ne peuvent pas être laissées
impunies et ne le resteront pas »,
avait averti en décembre le procu-
reur de la République Yves Dupas.
En juillet, l'homme fort du parquet
avait déjà procédé aux convocations
de quatorze suspects, dont le grand

par les enquêteurs de la brigade de
recherche : l'installation contro-
versée d'un étudiant pasteur à la
paroisse de Roh, les invectives,
les incendies des maisons et gîte
touristique, bateaux et voitures et
cette « chasse à l'homme », comme
le décrirait à l'époque une victime
exhilarée, comme d'autres, par les
gendarmes. « Ils étaient venus pour
tuer », avait confié un grand-père.

Henri Dokucas Naisseine est ainsi
considéré comme le « commandi-
taire ». Transféré à Nouméa dans
l'après-midi, il est entendu, avec
quatre autres personnes, pour des
faits de vols et dégradations en
bande organisée et d'association
de malfaiteurs. Leurs auditions
peuvent durer jusqu'à 96 heures.

Jean-Alexis Gallien-Lamarque
jeanalexis.gallien@nrc.nc

Un vol violent dans une voiture à Nouméa résolu... huit mois

FAITS DIVERS. Le dossier
avait fini par ne plus être en haut
de la pile, sur le bureau des enquê-
teurs de la police nationale. Mais
ils le savent mieux que quiconque :
dans certaines affaires, il ne faut pas
désespérer et savoir être patient.
L'histoire qu'ils viennent de résoudre
en est le parfait exemple. Mai 2021,
deux heures du matin : une femme
quitte les salles du Grand casino de
Nouméa. Elle ne se rend pas compte
qu'elle est suivie par un homme et
une femme qui s'apprêtent à passer
à l'action : ils attendent qu'elle se
retrouve seule dans sa voiture.

EN PRISON AVANT LE PROCÈS

L'automobiliste voit alors débouler
sur le côté une personne, le visage
masqué, s'en prendre à elle et lui
dérober son sac à main. Résultat,
plus de 100 000 francs en liquide,
des cartes bancaires et des chèques
et un téléphone portable volés en
une fraction de seconde. Le voleur
disparaît ensuite dans la nuit noire.
Le mode opératoire est inhabituel et



Huit mois après les faits, une affaire de vol avec violence à Nouméa a été résolue par les policiers.

Archives LNC

les policiers n'écartent alors aucune
 piste. Mais les indices sont maigres.
Une vingtaine de jours plus tard,
la chance sourit enfin aux enquê-
teurs. Au cours d'un banal contrôle
routier, un automobiliste est pris
en train de fumer du cannabis au
volant. Dans sa voiture, les policiers

retrouvent les chèquiers... de la vic-
time du Grand casino. L'homme est
 aussitôt conduit au commissariat
central pour être entendu.
Après plusieurs heures d'interro-
gatoire, l'homme nie bec et ongles
sa participation dans le vol violent.
Le parquet décide alors de le re-

mettre en liberté. Les semaines et
les mois passent. Jusqu'à la mi-août.
Un homme est placé en garde à vue
pour des violences. La routine pour
les policiers. Sauf que la victime
est justement l'automobiliste pris
avec du cannabis et les papiers de
la dame. Et le gardé à vue passe

peut im-
qualific-
dissem
racteris
coupab

facilem
l'homme
qui est
donne
les allit
rouvert
une pist
La sem
après le
et placé
finit alic
sa comp
et repé
tour arr
ticipati
du com
pagnon
traitem
policier
vol d'un
dice d'u
déféré s
Noumé
avant so